



# QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION (ESP)

## ESP NEUF



AUTRES ÉQUIPEMENTS  
CONVENTIONNELS



ESP NUCLÉAIRES

### FABRICATION / CONCEPTION

Appliquer la Directive Équipements  
Sous Pression Neufs  
DESP 2014/68/UE

2 jours - Réf. AP/R006

S'approprier le code de construction  
des appareils à pression (CODAP)

3 jours - Réf. AP/R041

S'approprier la norme EN 13445

2 jours - Réf. AP/R071

Appliquer la Directive Équipements  
Sous Pression Neufs  
DESP 2014/68/UE

2 jours - Réf. AP/R006

S'approprier le code de construction  
des appareils à pression (CODAP)

3 jours - Réf. AP/R041

S'approprier la norme EN 13445

2 jours - Réf. AP/R071

Appliquer la Directive Équipements  
Sous Pression Neufs  
DESP 2014/68/UE

2 jours - Réf. AP/R006

S'approprier le code de construction  
des appareils à pression (CODAP)

3 jours - Réf. AP/R041

S'approprier le code de construction  
des tuyauteries industrielles (CODETI)

2 jours - Réf. AP/R042

S'approprier la norme EN 13445

2 jours - Réf. AP/R071

Appliquer la réglementation relative  
aux Équipements Sous Pression dans  
les Installations Nucléaires de Base  
(INB)

2 jours - Réf. AP/R010

Comprendre le code RCC-M

2 jours - Réf. AP/R044 **afcen**

Organisation, approvisionnement en  
matériaux suivant le code RCC-M

1 jour - Réf. AP/R045 **afcen**

Connaître les règles de conception et  
de dimensionnement suivant le code  
RCC-M - Matériels niveau 2 et niveau 3

2,5 jours - Réf. AP/R046 **afcen**

Connaître les règles de fabrication,  
soudage et contrôle suivant le code  
RCC-M

2 jours - Réf. AP/R047 **afcen**

Connaître les règles d'assurance  
Qualité suivant le code RCC-M

1 jour - Réf. AP/R048 **afcen**

Connaître l'architecture et mettre en  
application le code RCC-M

3 jours - Réf. AP/R051 **afcen**



## EXPLOITATION DES ESP



**AUTRES ÉQUIPEMENTS  
CONVENTIONNELS**



**ESP NUCLÉAIRES**

### INSTALLATION / SUIVI EN SERVICE

S'approprier la réglementation des Équipements Sous Pression

2 jours - Réf. AP/R005

Appliquer la réglementation relative au suivi en service des Équipements Sous Pression\*

1 jour - Réf. AP/R007

Optimisation du suivi en service de son parc d'Équipements Sous Pression\*

1 jour - Réf. AP/R015

S'approprier la réglementation des Équipements Sous Pression

2 jours - Réf. AP/R005

Appliquer la réglementation relative au suivi en service des Équipements Sous Pression\*

1 jour - Réf. AP/R007

Optimisation du suivi en service de son parc d'Équipements Sous Pression\*

1 jour - Réf. AP/R015

S'approprier la réglementation des Équipements Sous Pression

2 jours - Réf. AP/R005

Appliquer la réglementation relative au suivi en service des Équipements Sous Pression

1 jour - Réf. AP/R007

Optimisation du suivi en service de son parc d'Équipements Sous Pression\*

1 jour - Réf. AP/R015

Habilitation à l'inspection des équipements sous pression des installations frigorifiques, application du Cahier Technique Professionnel (CTP) du 7 Juillet 2014

1,5 jours - Réf. AP/R014

Habilitation à l'inspection périodique des échangeurs de chaleur des réseaux de chauffage urbain

2,5 jours - Réf. AP/R012

Appliquer la réglementation relative aux Équipements Sous Pression nucléaires dans les Installations Nucléaires de Base (INB)

2 jours - Réf. AP/R010

### CONDUITE

Habilitation à la conduite et à la maintenance des réservoirs d'air comprimé\*

1 jour - Réf. AP/R021

Recyclage

0,5 jour - Réf. AP/R215

Habilitation à la conduite et à la maintenance d'autoclaves\*

1,5 jours - Réf. AP/A020

Recyclage

1 jour - Réf. AP/A225

Recyclage

Réf. AP/A925 **BLENDED-LEARNING**

Habilitation à la conduite et à la maintenance des équipements sous pression hors autoclaves et générateurs de vapeur\*

1,5 jours - Réf. AP/R022

Recyclage

1 jour - Réf. AP/R225

### MAINTENANCE

INTERVENANT / Habilitation à la maintenance d'Équipements Sous Pression (hors générateur de vapeur)\*

1,5 jours - Réf. AP/R023

RESPONSABLE / Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux interventions de maintenance sur les Équipements Sous Pression\*

2 jours - Réf. AP/R009

INTERVENANT / Habilitation à la maintenance d'Équipements Sous Pression (hors générateur de vapeur)\*

1,5 jours - Réf. AP/R023

RESPONSABLE / Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux interventions de maintenance sur les Équipements Sous Pression\*

2 jours - Réf. AP/R009

INTERVENANT / Habilitation à la maintenance d'Équipements Sous Pression (hors générateur de vapeur)\*

1,5 jours - Réf. AP/R023

RESPONSABLE / Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux interventions de maintenance sur les Équipements Sous Pression\*

2 jours - Réf. AP/R009

RESPONSABLE / Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux interventions de maintenance sur les Équipements Sous Pression Nucléaires (ESPN)

3 jours - Réf. AP/R011

\* Suivant l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017 relatif au suivi en service des équipements sous pression